



COMPTE RENDU du CHSCT du 22 octobre 2021

La Douane en « nervous breakdown »?

Nous espérons que ce compte rendu vous trouve en bonne santé, physique et morale, ainsi que tous vos proches, pas trop « éparpillés façon puzzle ».

Nous l'avons dit au président du CHSCT en liminaire : Les douaniers n'ont plus le moral. Maelstrom incessant des contre-réformes, management à la hache et perte de sens du travail nous inquiètent au plus haut point.

À force de tirer sur la corde, celle-ci commence à craquer et ce ne sont pas les débats du CHSCT de ce jour qui nous incitent à l'optimisme. Le mépris général manifesté par notre directrice et son aréopage d'administrateurs tous plus hautains les uns que les autres lors des discussions nationales avec l'intersyndicale n'augure rien de bon à l'horizon, sans une mobilisation massive des personnels.

I-La covid « nous les brise ... menu »

Madame Payard, notre nouvelle médecin du travail à qui nous avons souhaité la bienvenue, insiste sur la nécessité, même vacciné, de maintenir les gestes barrières malgré le taux d'incidence du virus relativement bas en Occitanie (port du masque, lavage des mains...).

La CGT s'inquiète des aménagements de poste pour les personnes vulnérables et espère que la tentation managériale de retour en présentiel ne sera pas trop forte...

À ce sujet, la direction de l'Insee a été interpellée par notre syndicat au sujet de deux refus pour des aménagements de poste à 3 jours de télétravail pourtant réclamés par la médecine du travail pour des personnels fragiles. Vous trouverez ci-dessous une délibération du CHSCT 31 condamnant unanimement une décision arbitraire inédite qui fait fi de l'avis médical. La CGT prendra directement contact avec les agents concernés pour leur conseiller d'exercer tous les recours possibles contre une telle décision uniquement motivée par le désir de « consolider les collectifs »...

Nous avons également rappelé notre engagement au niveau national pour que le covid long soit enfin repris dans la liste des maladies professionnelles du CITIS. Espérons en tout cas, même si en fait nous n'en savons rien (dixit Madame la médecin), que ce satané virus ne soit pas trop saisonnier et ne vienne pas nous pourrir la vie un hiver de plus...

II- A La DNSCE, « c'est étonnant cette manie de faire des phrases »

la CGT constate que les remarques des organisations syndicales lors des comités techniques du printemps ont été écoutées et que le projet a été découpé par phasages successifs qui tiennent compte des périodes transitoires et des désagréments liés aux travaux. Pour ce qui est de la sécurité du site, la direction promet que le projet sera l'occasion de la renforcer. Dont acte, nous y serons attentifs notamment sur les points que nous avons défendus lors de l'élaboration du duerp-pap (renforcement pare-balle de l'Aubette surveillance, élargissement du chemin piéton...)

Le dernier projet national de data center avant l'application de la doctrine « cloud first » est enfin sur les rails, après quelques retards au démarrage que des organisations syndicales chafouines pourraient reprocher à une direction générale peu empressée...

Comme l'a dit Madame la Directrice (bon, elle l'a un peu piqué à ses organisations syndicales...), nous espérons que le projet Phèdre ne sera pas une tragédie grecque. Certes, nous avons accueilli ce projet avec soulagement, tant il représentait pour les personnels inquiets une bouffée d'oxygène dans le marasme des suppressions douanières sans fin. Nous sommes cependant très attentifs à ce que ce projet ne soit pas surtout l'occasion de fracasser ce qu'il reste des missions historiques de cette maison. Qu'il est vilain en effet ce terme de « décroissance » et qu'il masque mal la précipitation parfois coupable à trancher dans le vif... Ce ne sont pas les agents de l'éditique, entrés sur la liste convention de Washington des espèces en voie de disparition il y a 6 mois pour qu'aujourd'hui on s'aperçoive un poil tardivement de leur nécessité, qui diront le contraire.

Madame la Directrice aura beau tenter de nous convaincre que la statistique n'a rien à craindre, ceux qui ont assisté au grand show DSECE la semaine dernière, en mode monologue/je me fous de tes questions, de toutes les façons fini les factures et le contrôle, voient bien d'où vient le vent et sentent l'odeur de la terre brûlée...

Certes, Madame la Directrice nous apportera des garanties sur le maintien des équipements extra-professionnels (salle de musique, salle de sport...), mais nous aimerions surtout que le projet Phèdre ne sois pas l'arbre qui cache la forêt.

Petit détail supplémentaire, nous avons rappelé à notre nouvel assistant de prévention combien il était insupportable que le registre hygiène et sécurité de la DNSCE soit si difficile d'accès, s'agissant d'une direction sensée exceller dans ce genre de domaine...

III-la surveillance en douane :on a beau « avoir des flingues de concours... »

Les représentant CGT sont inquiets pour les agents de la surveillance douane. Le groupe de travail concomitant a ce CHSCT marque la préoccupation commune de l'administration et des personnels devant des métiers de plus en plus dangereux et devant la nécessité de réévaluer les process de travail. La période que nous venons de vivre mais aussi les inquiétudes pour l'avenir, face aux concentrations du passé, face aux changements de paradigmes, face aux dangers grandissant et à l'escalade de la violence, pèsent sur les moraux.

Alors, si nous ne sommes pas forcément adeptes des câlinothérapies en tout genre, on aimerait quand même un peu de considération de nos encadrants pour la troupe et pas à grands coups de BEAT, hein... C'est pourquoi nous avons demandé à monsieur le Directeur Régional de bien vouloir prendre en compte les mauvaises conditions dans lesquelles évoluent les agents de la brigade de Tarbes: Locaux et mobiliers vétustes voire impropres, toilettes communes de l'aéroport, ce n'est pas digne d'une brigade dont les missions de gardes-frontières au service de l'Europe ne peuvent que se renforcer. Pour nous, ce n'est pas suffisant de regretter que le siège de la brigade n'ait pas été dès le départ implanté à l'aéroport. Le CHSCT, sur l'initiative de vos serviteurs, a donc proposé de visiter les locaux en compagnie de l'inspecteur santé et sécurité au travail compétent pour essayer d'aider à ce que la situation bloquée avec le gestionnaire de l'aéroport puisse évoluer avant les hypothétiques travaux de modernisation.

Nous avons également évoqué les conditions de travail à la brigade d'Ax-les-Thermes, parce que nous sommes très inquiets pour nos collègues. Le CHSCT n'a pas vocation à stigmatiser tel ou tel, mais bien à promouvoir la recherche du dialogue et du consensus au bénéfice de tous.

Si la direction régionale et la direction interrégionale semblent avoir pris la mesure de la nécessité de restaurer un cadre de travail apaisé pour nos collègues, les OS ont proposé de les rencontrer rapidement, pour écouter tout le monde. Le danger en service, particulièrement en montagne, pèse sur toutes les équipes et il nous appartient de faire en sorte qu'il soit minimisé le plus possible, et que les agents soient heureux et sereins d'aller au boulot. Espérons seulement que la propension des directions trop souvent constatée à valoriser uniquement la culture du chiffre ne soit pas un frein au bien-être des agents au travail.

Pour finir et par plaisir de l'anecdote, sachez que la direction de la DGFIP a su demander au CHSCT un cofinancement pour l'achat de 180 fauteuils de bureau destinés aux télétravailleurs...Elle.

En douane, certains nouveaux agents du centre d'expertise de Blagnac en sont encore à quémander sans succès des chaussures sécurité obligatoires pour la visite des entrepôts. Et pas question de cofinancements, bien sûr, les caisses sont vides. Mais « si c'est une œuvre»...

Alors, les collègues, on fait quoi ?

« On correctionne plus, on disperse, on ventile aux 4 coins de Paris»?

N'hésitez pas à contacter vos représentants SNAD-CGT au CHSCT31, Christophe Pagès et Christophe Ribouleau

**remerciements à « Jo le trembleur » Audiard et toute sa bande de joyeux brigands.*

Sachez que si l'on se permet un peu d'humour, c'est presque un rire hystérique qui nous anime tant nous sentons monter la tension dans les services...

délibération CHSCT 31 du 22 octobre 2021

Le CHSCT31 regrette que la direction de l'Insee ait refusé 2 aménagements de poste proposés par la Médecine du Travail, au seul motif de principe que « l'exercice des fonctions nécessite également le maintien et la consolidation du collectif ».

Le CHSCT31 s'étonne que la circulaire insee d'exercice du télétravail ne cadre pas précisément l'exercice du travail des personnels fragiles.

Le CHSCT31 considère qu'il est du devoir des organisations syndicales d'informer les agents victimes d'une décision contraire insuffisamment motivée des voies de recours dont ils disposent.

Le CHSCT31, amené régulièrement à s'informer des préconisations santé publique de l'Anact et du HCSP, s'inquiète d'une telle décision et de ses potentielles conséquences en matière de gestion ressources humaines des personnels à santé fragile dans le cadre de la crise sanitaire.